



Avis de Sollicitation de Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet international spécialisé pour appuyer le Conseil d'administration du CORAF/WECARD à la sélection de candidats pour diriger son Secrétariat Exécutif basé à Dakar au Sénégal en qualité de Directeur Exécutif

AMI N°05/2011/CW/ du 06 mars 2011

- Recrutement d'un cabinet spécialisé pour le recrutement du Directeur Exécutif d'une Institution Internationale
-

1. Le Conseil d'Administration du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), cherche à employer un éminent scientifique du domaine agricole, gestionnaire confirmé de la recherche et du développement agricoles pour occuper le poste de Directeur Exécutif, suite à la vacance dudit poste.
2. Le CORAF/WECARD a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un cabinet international de recrutement de cadres supérieurs au niveau international, plus spécifiquement dans les secteurs de la recherche et du développement agricoles.

Les missions et les objectifs attendus du cabinet sont les suivants :

- Appuyer le Conseil d'Administration dans l'identification et l'établissement d'une liste de candidats ayant le profil du poste ;
 - Evaluer les candidats présélectionnés et proposer les trois meilleurs qui constitueront la «short list»;
 - Assister le Conseil d'Administration lors du processus d'entrevue des candidats présélectionnés, en tant que Secrétaire de séance ;
 - Assurer que le meilleur candidat est sélectionné, pour répondre aux attentes du poste en terme d'expérience dans le développement institutionnel, de reconnaissance scientifique et de leadership.
3. Le Président du Conseil d'administration du CORAF/WECARD invite les cabinets spécialisés en recrutement de ressources humaines de haut niveau à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
 4. Les cabinets intéressés par cet avis doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, CV, expérience dans des domaines similaires, expérience dans des conditions semblables, etc.)

5. Le cabinet de recrutement doit avoir une expérience avérée en matière de recrutement de cadres supérieurs particulièrement dans le domaine de la recherche et du développement agricoles. Il doit posséder au moins au niveau de son personnel les membres clés suivants :
- Un Chef de mission spécialisé en recrutement de cadres supérieurs, ayant au moins 15 d'expérience avérée dans le domaine et effectué au moins 10 missions similaires comme chef de mission au cours des 5 dernières années, il/elle doit avoir une bonne connaissance des principes d'intervention des partenaires au développement et techniques, et doit être en mesure de travailler dans les deux langues de travail du CORAF/WECARD (anglais et français)
 - Un Chef de mission adjoint spécialisé en recrutement de cadres supérieurs disposant d'au moins 10 ans d'expérience avérée dans le domaine et ayant effectué au moins 5 missions similaires comme Chef de mission adjoint au cours des 5 dernières années; il/elle doit avoir une bonne connaissance des principes d'intervention des partenaires au développement et techniques, et doit être en mesure de travailler dans les deux langues de travail du CORAF/WECARD (anglais et français)

Le Cabinet sera sélectionné selon le mode de « Sélection au Moindre Coût » conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées par la Banque en mai 2004, révisées en octobre 2006 et mai 2010 www.worldbank.org/wbsite/externa/projects/procurement

6. Les cabinets intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information en visitant le site du CORAF/WECARD www.coraf.org ou s'adresser aux personnes ci-après byabubakarr@yahoo.com avec copie à paco.sereme@coraf.org du Lundi au Vendredi entre 08H30 et 17H00.
7. La manifestation d'intérêt doit être envoyée dans une enveloppe contenant deux enveloppes fermées dont l'une comprenant l'offre technique et l'autre l'offre financière.
8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et/ou anglaise, sous format A4, seront déposées à l'adresse ci-dessous indiquée ou par courrier électronique à l'adresse suivante. **Pr Abubakar B. Yusuf, Président du Comité de Recherche - Secretariat Exécutif du CORAF/WECARD 7, Avenue Bourguiba – Castors BP 48 Dakar RP SENEGAL au plus tard le 21 mars 2011 à 17 heures précises, heure locale**

**Chairman of the Governing Board
CORAF/WECARD**